

Il existe un certain nombre de conditions préalables pour que la transition industrielle vers une économie européenne verte et numérique permette de parvenir à un avenir durable, équitable et socialement acceptable. La pandémie a accentué le caractère urgent et la nécessité d'une participation nettement

plus large et soutenue des partenaires sociaux et de la société civile à l'élaboration des politiques à tous les niveaux, et plus particulièrement en ce qui concerne l'agenda social. Le comité estime qu'il est essentiel de reconnaître la complémentarité entre le changement climatique, les politiques

en faveur de l'économie circulaire et la responsabilité sociale des entreprises. Il importe également de souligner les caractéristiques circulaires de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Le rôle des employeurs et l'engagement du secteur privé dans la mise en pratique des mutations

structurelles sont essentiels à la transition industrielle. Étant donné que l'innovation en Europe émane généralement de petites entités, il convient de mettre l'accent sur la mise en place d'un environnement d'affaires propice et sur la promotion du potentiel des petites et moyennes entreprises qui

fournissent des services fondés sur la connaissance de haut niveau. Elles jouent souvent un rôle de pionnier pour le positionnement des industries connexes sur le marché et sont des employeurs fiables et résistants aux crises. L'expérience des entreprises et organisations de l'économie sociale devrait

également être mise à profit: elles sont actives dans les domaines touchés par les transitions verte et numérique. Il convient dès lors de promouvoir leurs entreprises et leurs processus d'innovation sociale. Un mécanisme visant à orienter les ressources financières du secteur privé vers des

investissements conformes aux critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance devrait être mis en place de manière cohérente. Les stratégies relatives à l'union bancaire, à l'union des marchés des capitaux, à la finance durable, au financement numérique et aux petites et moyennes

entreprises se renforcent donc mutuellement. Elles justifient aussi l'affectation de fonds aux projets les plus productifs dans une économie au sein de laquelle les besoins de financement dépendent du secteur bancaire. Le rôle des régions devrait être renforcé dans le programme de transition. La

planification à long terme, une approche territorialisée forte, la spécialisation intelligente et un programme en faveur du capital humain sont au centre des préoccupations. Il en va de même pour la conciliation de l'ambition de transition à long terme avec les priorités à court terme. Le comité

estime que les instruments de financement et de soutien pour les activités liées à la transition doivent être complétés par des ressources nationales, avec la nécessaire coordination entre les différents niveaux de gouvernance. Afin de garantir un financement suffisant, le comité préconise également

d'élargir l'éventail des ressources propres. Un programme en faveur du capital humain est l'une des conditions préalables à la réussite de la transition. Un certain nombre d'acteurs, notamment les établissements d'enseignement, les employeurs, les syndicats, les services publics de l'emploi, les

organisations non gouvernementales et les organisations professionnelles, doivent coopérer dans le domaine du développement des compétences. Ils doivent également anticiper tous les besoins futurs, nouveaux et anciens, en matière de compétences. Le comité accueille favorablement le plan

d'action annoncé pour l'implémentation du socle des droits sociaux. L'acquis pertinent en matière de droit du travail devrait être renforcé afin de mieux soutenir une transition juste pour les travailleurs. Le plan d'action devrait définir un seuil minimum de droits au niveau de l'Union européenne,

parmi lesquels le droit à la santé et à la sécurité pour l'ensemble des travailleurs est le plus important. Mais il faut aussi penser aux nouvelles formes de travail, au droit à l'information, à la consultation, à la cogestion et à la participation, au développement des compétences. La

négociation collective permettra de garantir un salaire minimal et de fixer des normes minimales en matière d'assurance chômage. Les entreprises et les travailleurs sont confrontés aux lourdes conséquences sociales et économiques de la pandémie. Nombreuses sont les entreprises qui s'effondrent,

nous perdons des emplois et les ménages sont privés de leurs moyens de subsistance. Malgré des mesures de sauvetage économique sans précédent visant à amortir les effets du confinement sur l'emploi et les entreprises, les prévisions économiques dressent un tableau très préoccupant. Il y a lieu

de recenser et de soutenir les industries et secteurs clés, allant des ressources humaines à la recherche, de manière à aboutir à une politique industrielle qui protège ces secteurs stratégiques du marché et assure la sécurité de l'approvisionnement en produits essentiels. La politique

industrielle devrait chapeauter la coordination de toutes les politiques de manière cohérente et globale afin de créer des synergies. Ce processus ne sera possible qu'avec la participation active des organisations de la société civile et des partenaires sociaux. Sans un pacte social fondé sur la

participation démocratique et effective des citoyens, il n'y aura pas de pacte vert bénéfique pour tous. Le terme qui a vu le jour dans ce contexte pour désigner l'évolution de l'environnement et de la technologie est celui de transition juste. Le comité considère qu'une transition juste est un

élément central du budget et du plan de relance, permettant une économie plus verte. Il est dès lors nécessaire de la développer au-delà des économies fondées sur le charbon. Une compréhension plus large de la transition juste élaborera pleinement un socle de droits sociaux en s'appuyant sur un

nouveau contrat social tout en favorisant les réformes des systèmes de redistribution, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'égalité entre les femmes et les hommes. Des emplois de qualité pour tous, l'accès à une éducation et à une formation de qualité, y compris le droit à

l'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les groupes vulnérables, l'égalité d'accès aux soins de santé et aux services sociaux, la protection sociale et l'inclusion des groupes vulnérables, tels que les chômeurs de longue durée, les femmes, les jeunes, les migrants ou les personnes

handicapées, sont des sujets qui revêtent une importance particulière dans le cadre de la mise en place du socle européen des droits sociaux. Tous ces objectifs majeurs peuvent être atteints grâce à une économie prospère, de nouveaux emplois hautement qualifiés proposés par les

employeurs et des investissements nécessaires dans les nouvelles technologies. Les pays et régions en transition industrielle sont généralement confrontés à des difficultés pour moderniser leur base industrielle, améliorer les compétences de la main-d'oeuvre, compenser les pertes

d'emplois dans des secteurs clés et accroître la faible productivité qui limite la croissance des revenus. Dans l'ensemble, ils bénéficieront de l'écologisation, des progrès technologiques et des évolutions connexes, mais certains endroits et certains groupes de population, en particulier les

groupes vulnérables tels que les personnes handicapées, les personnes âgées, les Roms et les migrants, risquent d'être laissés pour compte. Faire face aux difficultés liées aux transformations à long terme exige d'anticiper le changement et de gérer activement la transition au niveau des décideurs

politiques, des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des principales parties prenantes dans ces pays et régions. Le dialogue social, l'information, la consultation et la participation des travailleurs et de leurs organisations représentatives, y compris au sein des organes

de décision tels que les conseils d'administration et les conseils de surveillance, jouent un rôle essentiel dans le traitement et l'influence des décisions prises par les entreprises pour gérer les transitions de manière prospective. Le comité invite instamment à renforcer et à développer la

dimension sociale dans la future stratégie industrielle actualisée. Surmonter la crise de la pandémie et permettre une transformation industrielle réussie est dans l'intérêt de toutes les parties et requiert la poursuite d'efforts conjoints et d'objectifs partagés et un dialogue social de

qualité dans un climat de confiance et dans une attitude positive. Le comité estime qu'une gestion appropriée et durable des entreprises, avec une anticipation commune du changement, doit se fonder sur les normes minimales légales ayant fait leurs preuves au sein du marché intérieur. Il faut

tenir compte de la voix des travailleurs exprimée par le biais de l'information, de la consultation et de leur participation dans les organes de l'entreprise. La numérisation et l'automatisation ont des effets à la fois positifs et négatifs pour l'économie et la société. Cette transition nécessiterait

une réglementation qui suive le rythme de la transformation technologique et de l'anticipation des changements en associant par exemple les partenaires sociaux. Cela suppose de garantir la formation des travailleurs et de négocier des conventions collectives afin de soutenir l'autonomie

professionnelle et de garantir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La numérisation et l'économie de l'internet ont également entraîné l'émergence de nouvelles formes de travail, telles que le travail via une plateforme, dans lesquelles les travailleurs ne bénéficient d'aucune

sécurité sociale ni de sécurité d'emploi. Ils y travaillent souvent dans des conditions très précaires et sous un statut incertain. Leurs conditions de travail et leur statut social doivent être harmonisés afin d'encourager une mobilité et une intégration équitables au sein du marché intérieur. À cette

fin, le comité estime qu'il est nécessaire d'instaurer une sécurité juridique au profit des travailleurs en définissant un statut juridique pour le travail dans l'économie des plateformes numériques. Un accès faible ou inexistant à la protection sociale entraîne un coût, non seulement pour les

travailleurs eux-mêmes, mais aussi pour les systèmes de sécurité sociale. La transformation numérique comporte également d'éventuels risques dans des domaines tels que la stabilité financière, la criminalité financière et la protection des consommateurs. Ces risques pourraient encore

augmenter en raison de l'évolution inégale de la réglementation du secteur au niveau mondial. Le comité recommande également que son projet établissant un impôt sur certaines grandes entreprises du numérique soit poursuivi. Pour la croissance de l'industrie et la réussite économique

globale, il sera essentiel que les travailleurs aient la possibilité de se préparer suffisamment au marché du travail et aux changements économiques déjà en cours. Des compétences nouvelles et plus pointues, y compris pour les ouvriers, constituent un défi pour les systèmes d'apprentissage.

L'acquisition de compétences plus sophistiquées nécessite davantage de formations professionnelles dispensées dans des établissements d'enseignement supérieur. Contrairement aux systèmes d'apprentissage initiaux les mieux conçus, l'absence de cadres nationaux et de contrôle de la qualité pose

problème, tout comme le passage de l'apprentissage initial à l'enseignement supérieur. L'avenir exigera aussi bien de la société civile que des gouvernements à tous les niveaux qu'ils fassent preuve de coopération et d'innovation afin de créer les conditions de concurrence. Le comité note que les

applications de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle devraient être centrées sur l'humain et bénéficier à notre société dans son ensemble. Il soutient la mise en place d'un cadre réglementaire pour l'intelligence artificielle. Il convient de ne pas résister aux transitions

écologique et numérique. Il faut promouvoir le développement de systèmes d'intelligence artificielle axés sur des applications spécifiques afin d'accélérer les transitions écologique et climatique. Les besoins en matière d'innovation seront conséquents, tant pour la création et l'accélération de

nouveaux procédés de production à faible intensité de carbone, que pour l'innovation dans les chaînes des industries produisant des matériaux de base, ou encore dans les systèmes énergétiques qui les alimentent. En outre, les technologies à faibles émissions de carbone qui s'avèrent les plus

prometteuses devront faire preuve de viabilité à l'échelle industrielle. Cela nécessitera un soutien politique rapide pour introduire et stimuler l'expansion de nouvelles filières de production et d'utilisation de matériaux à faible teneur en carbone. Les transformations requises pour parvenir à une

transition juste nécessiteront un cadre commun pour mobiliser les gouvernements, les entreprises et la société civile autour de la résolution ciblée des problèmes. Un rôle déterminant revient à l'innovation civile dans ce processus. À cet égard, une étape importante pourrait consister à élaborer une

stratégie intersectorielle en matière d'innovation sociale, à accorder une plus grande reconnaissance aux acteurs de l'économie sociale et à tester, et peut-être utiliser, leurs modèles d'entreprise. Cela contribuerait à développer un écosystème d'expérimentation subventionnée aux niveaux

national, régional et local. L'esprit d'entreprise et l'engagement du secteur privé sont les moteurs des mutations structurelles et jouent un rôle clé dans la transition industrielle. Un certain nombre d'obstacles à l'entrepreneuriat innovant persistent souvent là où existe un

fort patrimoine industriel. Il s'agit notamment d'un faible niveau d'activité en phase de démarrage et d'expansion, de l'insuffisance des cultures entrepreneuriales mais aussi d'un manque d'innovation et de liens entre les réseaux de connaissances. Étant donné que l'innovation émane généralement

de petites entités, il convient de mettre l'accent sur la promotion du potentiel des petites et moyennes entreprises qui fournissent des services fondés sur la connaissance de haut niveau. Elles jouent souvent un rôle de pionnier pour le positionnement des industries connexes sur le marché et sont

des employeurs fiables et résistants aux crises. Les entreprises et organisations de l'économie sociale, acteurs d'un secteur qui a fait preuve d'une grande résilience et qui a contribué à atténuer les effets de la crise, sont principalement actives dans les domaines touchés par les

transitions numérique et verte. À ce titre, la promotion de leurs opérations et de leurs processus d'innovation sociale doit être assurée. Le comité fait remarquer que les changements imposés aux processus de production et à l'économie en général, par les nouvelles technologies,

l'intelligence artificielle et les mégadonnées, transformeront également en profondeur le marché du travail. Il précise qu'il est important que ces processus de mutation se déroulent dans le cadre d'un dialogue social fructueux et dans le respect des droits et de la qualité de vie des travailleurs. Une

coopération étroite entre les principaux acteurs locaux et régionaux est essentielle pour identifier les applications les plus durables et maximiser le développement socioéconomique. De bonnes pratiques des partenaires sociaux à tous les niveaux, fondées sur des conventions collectives créant des

conditions de concurrence équitables pour les acteurs économiques dans un secteur ou une région constituent une référence pour favoriser une stratégie de transition en accord avec la décarbonation et les autres objectifs de la politique climatique. Pour les responsables politiques, la transition

vers une économie neutre au niveau du climat représente un ensemble de défis complexes en matière de gouvernance. L'un de ces défis consiste à trouver un équilibre entre la dimension stratégique à long terme de la transition et la nécessité d'une action à court terme. Si la transition nécessite une

réflexion stratégique et une élaboration des politiques sur le long terme, elle requiert également la capacité à tenir compte des cycles électoraux ainsi que du désir des gouvernements et des autres parties prenantes de constater les résultats des projets mis en place. L'un des principaux dispositifs de

gouvernance pour l'élaboration et le suivi des progrès des transitions socialement justes est l'évaluation continue. Il est de la plus haute importance de fournir une évaluation constante aux niveaux social, économique et environnemental. L'évaluation continue a progressivement développé une

orientation plus sociale, mais ses dimensions macroéconomiques et budgétaires restent prédominantes. Le comité propose donc d'intégrer des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux nouveaux et améliorés, mesurables et complémentaires. Cela permettra d'assurer le suivi de tous les

aspects du socle des droits sociaux et de ses principes, de créer des synergies avec le tableau de bord social en introduisant le concept d'une économie durable du bien-être pour tous, ainsi que des recommandations sociales et environnementales ciblées par pays. La transition industrielle

prend de nombreuses formes, ce qui rend difficile l'adoption d'une approche unique pour développer de nouvelles voies industrielles. Si certains secteurs économiques connaîtront un déclin, avec une baisse irréversible de la production économique et de l'emploi, d'autres devront faire l'objet

d'une restructuration radicale. Cela nécessitera une approche politique globale et des investissements massifs, tant publics que privés. Ces restructurations doivent s'accompagner d'un bon fonctionnement des marchés du travail locaux et régionaux. Il peut s'avérer complexe de concilier l'ambition de

transition à long terme et les priorités à court terme, car il pourrait être malaisé de recueillir l'approbation du public pour des mesures qui ont un effet immédiat limité. Cela met les régions en transition industrielle dans une situation difficile. D'une part, elles doivent faire face au besoin

d'action immédiat résultant du déclin des industries traditionnelles, afin de résoudre des problèmes tels que la hausse du chômage et les pertes de revenus ainsi que la détérioration des conditions de vie de certaines parties de la population, en particulier les groupes défavorisés.